

Argentan Intercom : un territoire volontaire dans la réduction de la consommation énergétique et dans le développement des énergies renouvelables

La communauté de communes Argentan Intercom (CC Argentan Intercom), située dans l'Orne, a rejoint l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par une convention signée le 6 juillet 2016. **L'Enveloppe Spéciale de Transition Énergétique (ESTE) a permis de soutenir des actions importantes, menées par Argentan Intercom Normande, relatives à la transition énergétique par la rénovation de l'éclairage public et par la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la nouvelle station d'épuration (STEP).** Le dispositif TEPCV a soutenu, financièrement, ces deux actions à hauteur de 80 % chacune.

Réalisation d'un schéma directeur d'éclairage public

La CC Argentan Intercom a souhaité rénover l'éclairage public pour réduire sa consommation énergétique. Pour ce faire, Argentan Intercom a réalisé, en 2016, un schéma directeur d'éclairage public qui a permis de dresser un état des lieux des 4 702 points lumineux et 249 armoires de commande électrique. De ce bilan, un quart d'entre eux sont apparus comme énergivore et budgétivore.

1 869 points lumineux remplacés par des lampes à LED, 40 horloges économiques et 66 % d'économie attendue

Le dispositif TEPCV a permis de rénover l'éclairage public, en remplaçant les anciennes lampes à vapeur de mercure et sodium par des lampes à LED. 1 869 points lumineux ont été remplacés par des luminaires LED qui permettent une économie d'énergie de 30 % et 40 horloges astronomiques ont été installées. En effet, Argentan Intercom a testé l'extinction publique sur l'ensemble des communes de 23h30 à 5h30 du matin, à l'exception du centre-ville d'Argentan. Des aménagements concernant les horaires d'extinction ont été réalisés pour des événements ponctuels comme la fête de la musique ou la fête nationale du 14 juillet. La démarche s'est également effectuée en concertation avec la sous-préfecture et aucune hausse de l'incivilité n'a été remarquée. L'ensemble de ces dispositifs permet de réaliser environ 66 % d'économie. Pour l'instant, 120 000 € ont été économisés grâce à l'extinction nocturne, et ce, dès la première année. **Les économies réalisées permettent de financer de nouveaux travaux.** La CC Argentan Intercom souhaite, à terme, rénover entièrement son éclairage public et prévoit déjà d'installer une centaine de lampes à LED sur les communes de Sarceaux et Trun. Le bilan des économies, réalisées grâce aux lampes à LED, sera effectué fin 2019.



Photo : Argentan Intercom

La STEP inaugure la filière photovoltaïque à Argentan Intercom

Dans la même lignée, le dispositif TEPCV a financé une partie de l'installation des panneaux photovoltaïques sur les toitures de la nouvelle station d'épuration, inaugurée en 2017. La nouvelle station d'épuration est le premier bâtiment d'Argentan Intercom qui se voit équipé d'une centrale photovoltaïque. 400 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés, d'une puissance de 40 kW, pour une production de 40 000 kWh. L'énergie produite alimente directement la STEP et représente 5 % de la facture énergétique. L'objectif, à terme, est de pouvoir produire un tiers de la consommation d'énergie nécessaire à son fonctionnement. En effet, la CC d'Argentan Intercom a pour projet d'utiliser l'espace disponible et vacant, autour de la STEP, pour poser de nouveaux panneaux photovoltaïques.



Production locale des énergies renouvelables

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une politique environnementale ambitieuse. En effet, l'appel à projet TEPCV a permis d'initier la création de la cellule Transition Énergétique, qui travaille sur le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et les Plans Climats. Concernant les énergies renouvelables, d'autres projets sont en cours. Certains bâtiments se verront concernés par l'installation de panneaux photovoltaïques comme le Pôle de santé Argentan et l'école à Ecouchée-les-Vallées, d'une production attendue de 15 000 kWh et 14 000 kWh. **Plus encore, la CC s'est fixée des objectifs ambitieux de production locale d'énergie, avec le développement de l'éolien et de la méthanisation. Elle espère, d'ici 2040, atteindre 100 % d'énergies renouvelables.**

D'autres collectivités territoriales agissent pour le développement des énergies renouvelables

La commune de Malaunay a également bénéficié du dispositif TEPCV en matière de production locale des énergies renouvelables. En effet, Malaunay vise également l'autonomie énergétique. L'appel à projet TEPCV a permis d'installer, dans le cadre de l'action « Malaunay ville solaire », plusieurs centrales photovoltaïques sur les ateliers municipaux et l'école Brassens, dans une optique d'autoconsommation.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable

Cité administrative Saint-Sever
BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél 02 35 58 53 27 - Fax 02 35 58 53 03

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Octobre 2019

1 rue recteur Daure
CS 60040 - 14006 Caen cedex 1
Tél 02 50 01 83 00 - Fax 02 50 01 85 90



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE